

Rapport fonction publique 2007/2008

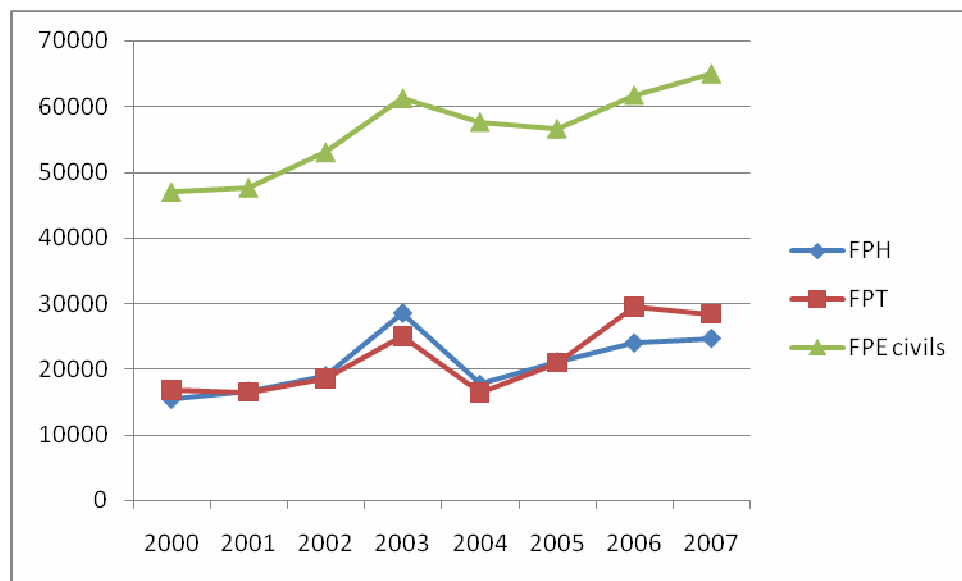
Ce rapport a été présenté au Conseil supérieur de la fonction publique du 16 juillet 2008. Disponible sur Internet¹, il aborde toutes les problématiques : recrutement, rémunérations, action sociale, politiques publiques... et retraites.

Les extraits que nous vous présentons sont extraits de cette partie.

Pour la fonction publique d'Etat 64 930 fonctionnaires ont accédé à la retraite en 2007. Ce nombre est toujours en progression par rapport aux années antérieures. Cela est vrai pour l'ensemble des 3 fonctions publiques.

Premier constat : les départs en retraite sont toujours plus nombreux que les années précédentes :

- 64 930 dans la Fonction Publique d'Etat...dont 64% sont issus de l'Education Nationale !
- 28 377 de la Fonction Publique Territoriale dont 68% étaient employé(e)s par les communes
- 24 734 de la Fonction Publique Hospitalière.



Cela porte le nombre de retraités à 1 110 271. Pour l'ensemble des 3 fonctions publiques et ouvriers civils et militaires le nombre de retraités est de 2 232 812 sur un ensemble de retraités de droit direct estimé à 14 millions.

QUELQUES ELEMENTS GLOBAUX

Ces chiffres concernent l'ensemble des retraités

1 droit direct : droit de ceux qui ont cotisé

2 droit dérivé : réversion (quelques autres situations : orphelin...)

QUI SONT LES NOUVEAUX retraites ?

	Fonction Publique d'Etat (civils)		Militaires		Fonction publique Territoriale		Fonction publique Hospitalière	
	Droit direct ²	Droit dérivé ³	Droit direct ³	Droit dérivé ⁴	Droit direct ³	Droit dérivé ⁴	Droit direct ³	Droit dérivé ⁴
Effectif global :	1 110 271	277 545	378 804	182 257	369 530	95 468	374 207	40 957
-dont hommes	480 235 (43%)	33 007 (12%)	358 467 (95%)	551 (0,3%)	163 102 (44%)	9 135 (10%)	66 627 (18%)	11 113 (28%)
-dont femmes	630 036 (57%)	236 433 (88%)	20 337 (5%)	179 081 (99,7%)	206 428 (56%)	84 800 (90%)	307 580 (82%)	29 152 (71%)
Age moyen	69,7ans	77 ans	63,1 ans	77,4 ans	68,6 ans	73 ans	66,2 ans	72 ans
Age moyen lors du paiement de la 1^{ère} pension	57,5 ans	63,8 ans	43,7 ans	61,4 ans	58,2 ans	60 ans	54,9 ans	60,5 ans

Premier constat : dans près de 60% des cas LE retraité est **UNE** retraitée !

- près de **3 millions de pensions** versées...

- moins de 68 ans de moyenne d'âge pour les retraité(e)s de « droit direct³ »...

Ce nombre croissant et cette « relative jeunesse » font des fonctionnaires retraité(e)s une véritable « force » qui peut et doit se faire entendre.

Les amener à prendre conscience de cette force, organiser la convergence de leurs intérêts constitue bien l'un des enjeux majeurs de notre syndicalisme des retraités afin qu'ils prennent toute leur place aux côtés des **5,2 millions de fonctionnaires actifs (plus de 20% des emplois français !)**

Objectif : permettre aux retraités de « peser » dans le débat social, tant pour leurs propres revendications, que pour l'avenir des générations qui les suivent et dont le sort constitue l'une de leurs préoccupations majeures.

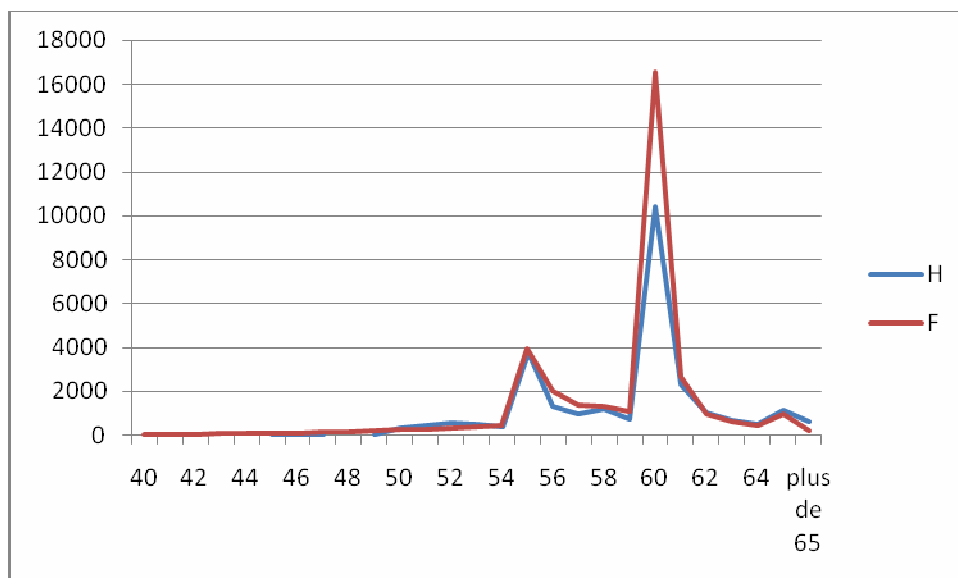
I Age moyen de départ en retraite

	Hommes	Femmes
F. P. Etat (civils)	59,2	58,9
F. P. Etat (militaires)	43,4	
F. P. Territoriale	59,5	59
F. P. Hospitalière	58,6	55,7

Il faut noter que cette moyenne recouvre une réalité qui reste marquée par le départ à la retraite autour des âges « pivots » des différentes catégories. 21% entre 55 et 57 ans, 55% entre 60 et 62 ans. Les plus de 65 ans ne représentent que 1,3%. La comparaison avec les années précédentes montre tout de même un recul de quelques mois pour le départ à la retraite pour la fonction publique d'Etat..

Dans la territoriale et l'hospitalière, la tendance aux départs regroupés autour des âges pivots est la même, avec un départ qui se fait plus précoce, sous l'effet du dispositif des carrières longues. Pour les salariés du privé, la CNAV souligne ce phénomène de départ plus précoce (suite au dispositif carrières longues) ce qui fait que l'âge moyen de liquidation se situe à 60,7 ans contre 61,4 auparavant. Ces données sont des moyennes car n'oublions pas que l'emploi des 55-64 ans ne représente que 38,1% des salariés du privé.

Voilà qui en dit long sur le « désir irréprouvable » des fonctionnaires de « bénéficier » de la « liberté » (sic) de travailler jusqu'à 70 ans !...



II Nombre de trimestres validés en moyenne

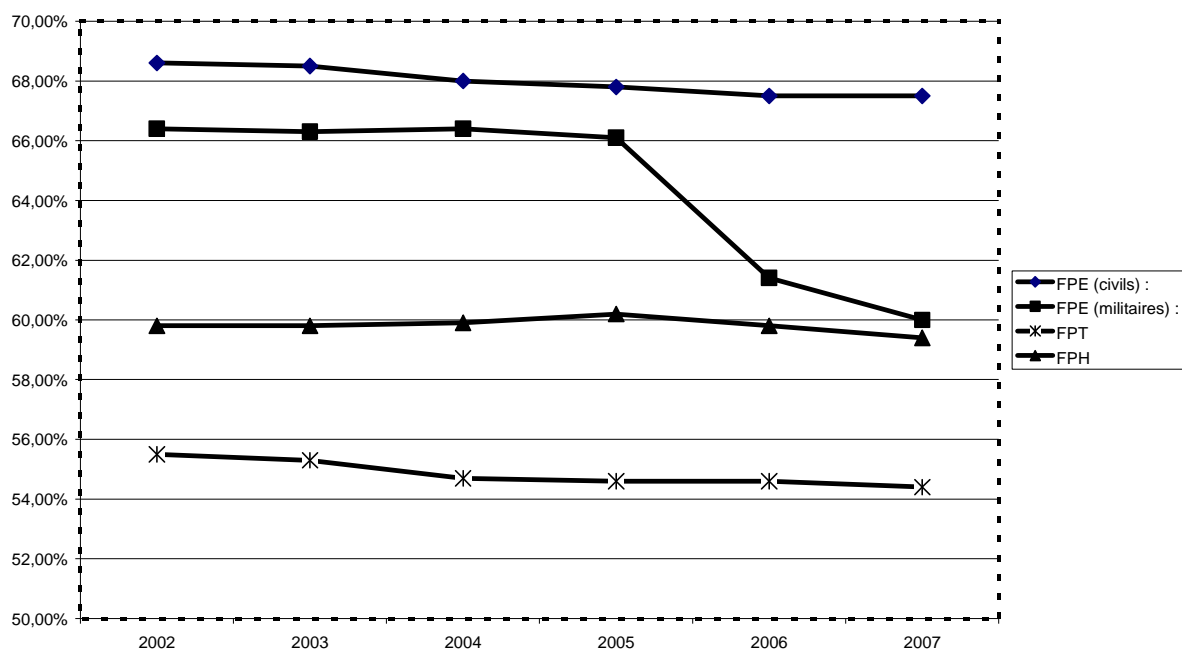
Pour l'année 2007 le taux moyen de liquidation est de 67,5%. Il était de 68,5% en 2003.

	Taux plein liquidation	Trimestres validés
HOMME	30,5%	135,1
FEMME	29,2%	129,1

Rappel : en 2007 il fallait valider 159 trimestres pour une pension complète de 75%

	Evolution des « taux de remplacement ¹ »		% de pensions liquidées à «Taux plein» (75% du salaire des 6 derniers mois)		
	2002	2007	Ensemble	Hommes	Femmes
FPE (civils) :	68,60%	67,50%	28,80%	30,50%	29,20%
FPE (militaires) :	66,40%	60%	42,20%	44,50%	17,80%
FPT	55,50%	54,40%	14,10%	17,10%	11,70%
FPH	59,80%	59,40%	14,80%	15,20%	14,70%

Evolution des taux de remplacement



Les mesures Fillon ont pour conséquence une **lente érosion des « taux de remplacement⁴ »** :

- jusqu'en 2003, un trimestre de cotisation valait 0,5% de taux de remplacement : 37,5 ans d'assurance ouvraient droit à une pension à 75%.

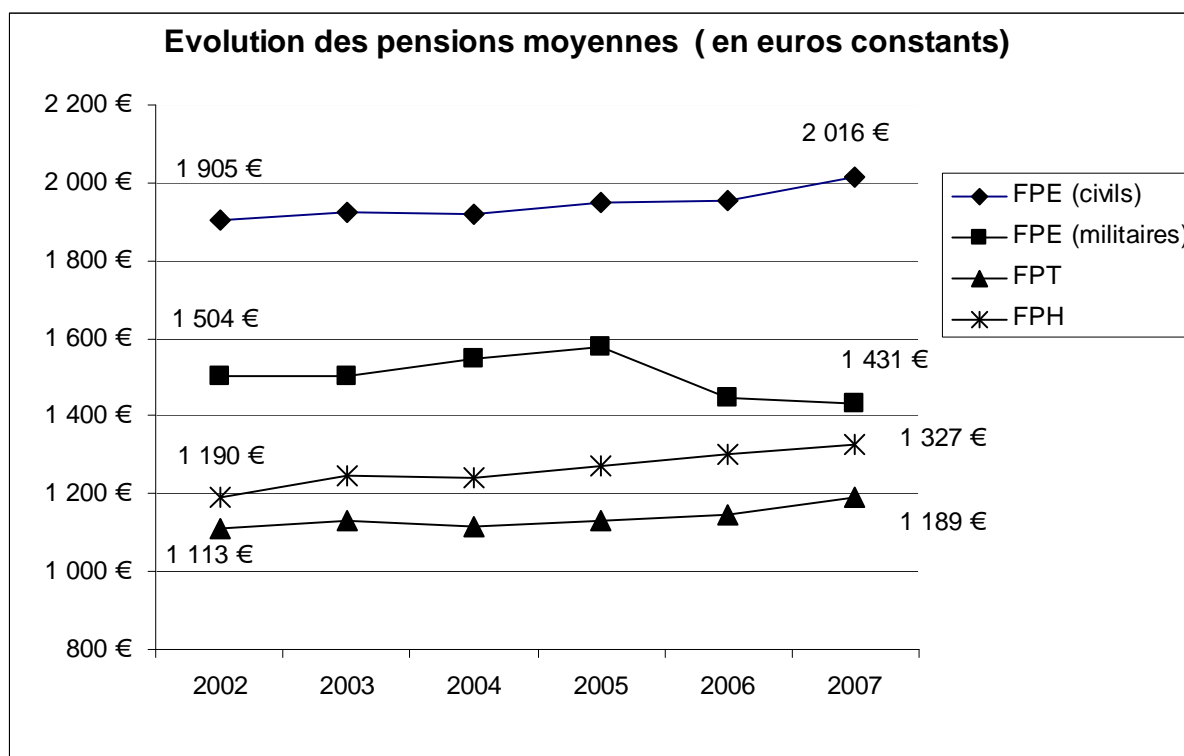
- en 2007, un trimestre ne valait plus que 0,475% : avec 37,5 annuités la valeur de la pension obtenue n'était plus que de 71,25% du salaire, pourcentage dont il fallait encore déduire la décote entrée en vigueur.

Pour parvenir aux 75%, il fallait alors 39,5 annuités.

La part des « pensions complètes » (à 75% du salaire) tend à se réduire d'année en année et ne représente plus qu'une minorité de plus en plus faible :

Ce glissement vers le bas est cependant (provisoirement) masqué : de 2002 à 2007, le montant des pensions mises en liquidation augmente malgré tout, en raison d'une amélioration de la situation indiciaire des nouveaux retraités par rapport à ceux qui les ont précédés.

	Montant moyen des l'ensemble des pensions de droit direct versées en 2007 (Stock)⁵	Montant moyen des pensions de droit direct entrées en paiement en 2007 (Flux)⁶
FPE (civils)	1 907 €	2 016 €
FPT	1 166 €	1 189 €
FPH	1 232 €	1 327 €



III Surcote décote

	Part décote	Taux décote	Part surcote	Taux surcote
FPE	16,4%	0,6%	37,4%	2,5%
		19,10€		86,89€
FPT	2,9%	1%	23,5%	3,1%
	49,90€	16€		49.90
FPH	14%	1,2%	12,3%	2,7%
	46,10€	7,30€		46.10

Ce tableau peut surprendre par le faible impact de la décote. C'est un effet en trompe l'œil, car n'oublions pas que la décote dans les trois fonctions publiques s'est appliquée progressivement... selon une progressivité qui se continue, ce qui masque dans les premières années ses effets dévastateurs. Ainsi en 2007, pour un ancien instituteur devenu prof des écoles la décote ne concernait un maximum de 6 trimestres et ne s'appliquait plus à partir de 56,5 ans (61,5ans dans le second degré).

Au contraire l'application était entière pour la surcote dès que le fonctionnaire avait atteint 60 ans

IV Le montant des pensions

Montant des pensions de droit direct entrées en paiement en 2007 (Nouvelles retraites 2007)

2007 en €	FPE			FPT			FPH		
	Hommes	Femmes	diff. %	Hommes	Femmes	diff. %	Hommes	Femmes	diff. %
A	2686,54€	2270,44€	-18,33€	2236€	1924,64€	-16,18	2461,76€	1927,56€	-27,71
B	1584,96€	1512,86€	-4,77	1595,77€	1428,29€	-11,73	1588,62€	1379,29€	-15,18
C	1098,12€	1124,09€	+2,31	1185,25€	1105,26€	-7,24	1122,01€	939,55€	-19,42

Plusieurs autres aspects sont flagrants :

- l'importance des inégalités entre les différentes catégories : la pension moyenne d'un homme de catégorie C ne représente que 40,87% d'un homme en catégorie A ;
- l'insuffisance de certaines pensions : 940€ en moyenne pour les femmes classées en catégorie C, c'est 40 € seulement au dessus du seuil de pauvreté !.
- les inégalités hommes et femmes, au détriment de ces dernières, perdurent. Elles sont, selon les rédacteurs du rapport, dues pour une part importante au départ anticipé assez massif des mères de 3 enfants (15% de l'ensemble des départs en retraite parmi les femmes dans la Fonction Publique d'Etat par exemple), mais aussi les interruptions de carrière et les temps partiels, notamment pour élever les enfants.

Quant aux pensions de « droit dérivé » (réversion) :

	Montant moyen de l'ensemble des pensions de droit dérivé versées en 2007 (Stock) ⁶	Montant moyen des pensions de droit dérivé en paiement en 2007 ⁷ (Flux)
FPE (civils)	859 €	898 €
FPT	567 €	572 €
FPH	576 €	594 €

si elles suivent la même courbe que les pensions de droit direct (avec quelques années de décalage), leur faiblesse saute aux yeux ! Leurs « bénéficiaires⁷ », si elles ne disposent que de cette ressource, vivent en dessous (à une exception près) en dessous du seuil de pauvreté !

V Durée moyenne de perception de la pension (étude 2006/2007) et pensionnés décédés.

Une statistique un peu macabre...

		Pensions de droit direct			Pension de droit dérivé		
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
FPE	Effectif	16 247	11 236	27 483	1 949	11 249	13 198
	Durée	20,8	24,3	22,3	8,8	18,5	17,1
FPT	Effectif	591	1 040	1 631	462	3 333	3 795
	Durée	16,9	19,4	17,8	8,2	18,7	17,4
FPH	Effectif	1 849	4 203	6 052	5 398	2 968	8 366
	Durée	17,8	21,7	20,5	8,5	18,1	14,6

Ce tableau illustre l'espérance de vie plus élevées pour les femmes que pour les hommes ce qui permet au COR de s'interroger : les femmes percevant une pension plus longtemps la différence ne se justifie-t-elle pas en partie si l'on applique les règles actuarielles des assurances.

Ce rapport, la comparaison d'année en année permet de mieux connaître le monde des retraités, mais n'oublions pas que ces données représentent des moyennes. En ce sens les inégalités entre individus, entre hommes et femmes sont plus importantes dans « la vraie vie ».

¹ Sur le site de la Documentation Française

² Pension de droit direct = pension de celui qui a cotisé

³ Pension de droit dérivé = pension de réversion pour l'essentiel (+orphelins)

⁴ Pour simplifier : pourcentage du salaire perçu les 6 derniers mois que représente la pension.

⁵ « stock » = TOUS les retraités de droit direct, nouveaux et anciens.

⁶ « Flux » = les nouveaux retraités : ceux qui ont pris leur retraite en 2007

⁷ on hésite à employer ce mot !